



Association des Commerçants et Artisans de Gouvieux
BP 15
60270 Gouvieux
Tel : 03.44.57.53.17 ou 06.48.52.28.19
Site : www.commercesdegouvieux.fr
E-mail : acag@live.fr

Br05
Organisateurs

Inscription à la BROCANTE-Vide Grenier-Braderie des Particuliers, 6€ le ml. Dimanche 2 septembre 2018.

Enveloppe timbrée obligatoire (à votre adresse) + Joindre photocopie de la carte d'identité

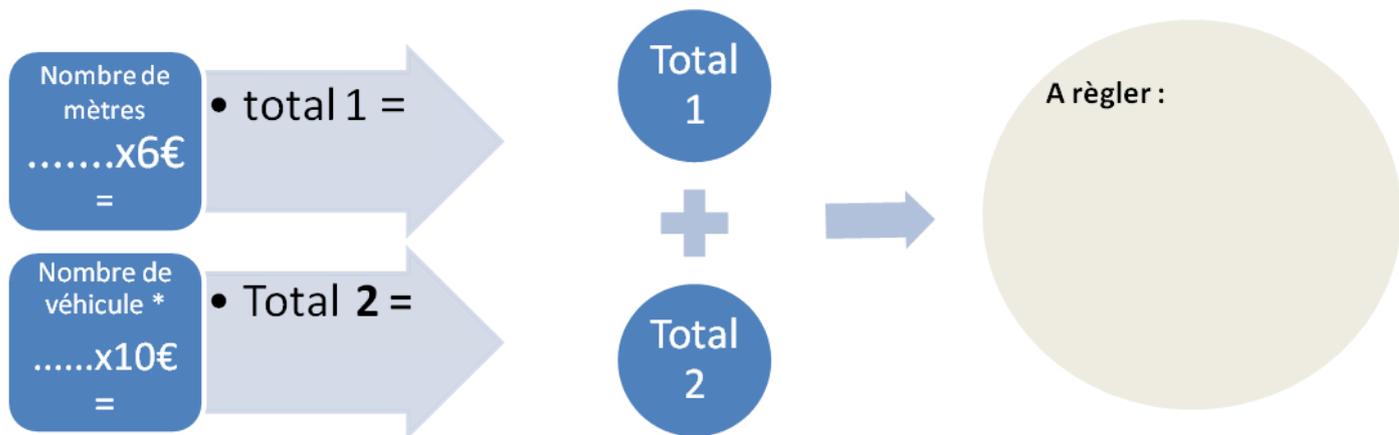
Nom, Prénom :

Adresse :

Code postal : ; Ville :

Tel fixe : portable :

mail :



Règlement à joindre par chèque à l'ordre de « **ACA Gouvieux** » ou en espèces.

Place 2018 souhaitée :

Nombres de mètres :

* (10€ par véhicule, 1 véhicule par 4m, possible seulement sur demande autour de la place Amic + quelques emplacements. Véhicules gratuits rue de la planchette)

**Nous vous rappelons que les emplacements ne sont pas nominatifs et que les organisateurs se réservent le droit de ne pas vous réattribuer le même emplacement d'une année sur l'autre selon les nécessités d'organisation

Inscription définitive. Aucun remboursement ne sera effectué (sauf justificatif médical)

N° carte d'identité:

Délivrée le : par

Restrictions à observer sous peine d'exclusion définitive sans remboursement :

- Aucun véhicule n'est autorisé sur la brocante (arrêté municipal), sauf autorisation exceptionnelle.
- **Ne vendre que des objets usagés vous appartenant !**
- Tous vos produits doivent être étiquetés.
- Seuls les groupes électrogènes style camping sont autorisés.
- **Les stands ne doivent pas empêcher la circulation des véhicules de sécurité (pompiers, police,...)**
- Le bulletin doit être totalement rempli.
- **Aucun signe politique, théologique ou religieux n'est autorisé.**
- Les parasols, auvents ne sont que tolérés et doivent être signalés à l'inscription (amplitude ouverte) car certaines rues sont trop étroites pour les recevoir.
- L'inscription est nominative, si une tierce personne vous représente, merci de joindre une photocopie de sa carte d'identité.
- Respecter les contrôles, qui auront lieu de manière aléatoire.
- **Respectez l'environnement**, un contrôle avec une personne assermentée aura lieu ! Si des dégâts sont constatés (sur la voie publique ou sur les bâtiments jouxtant votre emplacement, les organisateurs se réservent le droit de vous envoyer la facture de remise en états) !
- **Règlement complet sur demande.**

Je déclare avoir pris connaissance de l'arrêté municipal et connaître le règlement de l'organisation de cette manifestation (ainsi que les restrictions), déchargeant par la même les organisateurs de toutes responsabilités pénales, civiles et administratives quant à ma participation. Je m'engage à ne pas enfreindre les interdictions et à ne pas concéder cette autorisation qui m'est consentie à titre personnel et individuel.

Date et Signature précédées des mentions

« Lu, compris et approuvé ».